

FORMATION RENOUVELLEMENT 5 JOURS (35 H)
LES MEMBRES DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE ET
CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)
ACTEURS DE LA PREVENTION

(version 1er mars 2022)

Pré-requis : Renouvellement du mandat CSSCT (*entreprises de 300 salariés et plus*)

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de

- ☞ Actualiser leurs connaissances et d'optimiser leurs pratiques sur :
 - le fonctionnement, les moyens d'actions et principales attributions du CSE en matière de prévention de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
 - les rôles, droits, devoirs des acteurs internes et externes de la SSCT
 - les principes légaux, réglementaires et conventionnels de prévention des risques professionnels (*loi Santé au Travail du 2 août 2021, plan santé au Travail 2021-2025, crise sanitaire*)
- ☞ Mettre en pratique une démarche structurée et factuelle d'analyse, d'évaluation et de prévention des risques professionnels physiques et psychosociaux
- ☞ Optimiser leur positionnement en tant qu'acteur pro-actif et co-constructif de la prévention

Public

- ☞ Membres de la CSSCT en renouvellement de mandat
- ☞ Direction , professionnels RH, managers
- ☞ Possibilité de « formations communes » Direction - CSE

Méthodes mobilisées

- ☞ Selon le process « Appel, Apport, Ancrage »
- ☞ 80% cas pratiques (*ateliers, vidéos, quizz, ludopédagogie, jeux de rôles, supports INTEFP...*) - 20% apports théoriques ; des échanges autour de situations rencontrées par les participants avec leurs propres supports s'ils le souhaitent (*DUER, par exemple, avec intervention possible d'acteurs RH et HSE de l'entreprise pour présenter leurs démarche et outils*) ; exploitation de vidéos INRS/ANACT et autres adaptées aux secteurs d'activité concernés
- ☞ Une actualisation temps réel de la formation en fonction de l'actualité (*ex : législation, situation sanitaire*)



Modalités d'évaluation : évaluation des acquis en début et fin de formation (*quizz de positionnement*), et tout au long de la formation (*QCM, jeux , mises en situation avant apports*)

Modalités, délais d'accès et tarifs

- ☞ Nos formations étant réalisées sur-mesure, nous programmerons les dates en fonction de vos contraintes et de nos disponibilités et vous adresserons un devis après étude de vos besoins
- ☞ Nous consulter pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap pour envisager les possibilités d'adaptation

Nos références : plus de 200p formées/an (élus du CSE/CSSCT, équipes RH, managers)

Programme

1ère Partie : LE COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE), MODALITES DE FONCTIONNEMENT EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- ☞ La posture généraliste des membres du CSE, lien avec la CSSCT : retours d'expériences, échanges
- ☞ Modalités de fonctionnement du CSE, actualisation des connaissances : moyens, réunions, avis, heures de délégation, déplacements, formation, missions, droits, obligations, protection, délit d'entrave

2ème Partie : LES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : rôles et évolutions législatives

- ☞ **Internes** : Direction, DRH-HSE, Salarié référent, SST, IPRP, Manager, Salarié, CSE, CSSCT, Représentant de proximité, Référent Harcèlement et Agissements Sexistes
- ☞ **Externes** : Service de Prévention de la Santé au Travail (SPST), Médecine du Travail et Praticien, Agent de Prévention de la CARSAT, Inspection du Travail

3ème Partie : LES ENJEUX SOCIETAUX ET OPERATIONNELS DE LA DEMARCHE DE PREVENTION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- ☞ Chiffres clefs
- ☞ Apports et impacts de la Loi Santé au Travail du 2 août 2021

4ème Partie : LE CADRE JURIDIQUE REVISITE

- ☞ Droits et devoirs de l'employeur (*l'obligation de sécurité et de prévention de la Santé et Sécurité au Travail*), du collaborateur
- ☞ Les intervenants extérieurs
- ☞ Les 9 principes de prévention
- ☞ Les 3 niveaux d'actions

5ème Partie : MISSIONS ET PREROGATIVES DU CSE DANS LE CHAMP DE LA SANTE, SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT)

- ☞ Rappels et retours d'expériences sur les missions, consultations et organisation du CSE, de la CSSCT en matière de SSCT
- ☞ Les visites du CSE : approfondissement des pratiques
- ☞ Les enquêtes en cas d'accidents du travail (AT) ou de maladie professionnelle (MP) : maîtrise des définitions AT/MP/Accident du Travail, Danger/Risque, Fait/Opinion), analyse d'accidents (*illustrations méthodes 6M, 5 Pourquoi et pratique de « l'arbre des causes »*), proposition d'actions de prévention
- ☞ Les droits d'alerte du CSE en matière de SSCT
- ☞ Les règles de recours à l'expertise du CSE

6ème Partie : LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- ☞ Pratique d'une démarche pro-active d'évaluation des risques professionnels à partir de son cœur de métier
- ☞ Mise en perspective avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) et celui de sa société
- ☞ Point sur la « Pénibilité au Travail » - Le C2P
- ☞ Qualité de Vie au Travail (QVT) et Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) : état des lieux, de la QVT à la QVTC, actualisation des définitions clefs (*facteurs RPS, stress, burn-out, harcèlement moral/sexuel, agissements sexistes*), expérimentation d'une démarche d'évaluation factuelle et de prévention effective des RPS à partir de son cœur de métier et de la grille INRS des facteurs RPS (*avec le support des études et outils de l'ANACT, de la CARSAT, et d'une démarche globale 2.0 de diagnostic et plans d'action Wellscan développée par le Dr Denis Lamboley avec Paris V*)

7ème Partie : LES FONDAMENTAUX D'UN DIALOGUE SOCIAL EFFICACE

- ☞ Une approche en mode projet des sujets traités
- ☞ Les fondamentaux d'une communication réussie et efficace
- ☞ Sensibilisation à la négociation collective

Nos certifications

- ☞ MBTI Niveaux I et II, Praticien PNL, Wellscan (*démarche 2.0 d'évaluation de la QVT et prévention des RPS*)
- ☞ Référencement INTEFP (*Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation*) au « Formations communes au Dialogue social »

